

<https://www.pressegauche.org/Un-systeme-de-sante-et-des-services-sociaux-des-plus-malade-43020>



# Un système de santé et des services sociaux des plus malade !

- Le collectif Tenir bon contre la pandémie - Articles du bulletins -



Date de mise en ligne : vendredi 10 avril 2020

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**Avec la crise du Covid-19, la réforme bureaucratique du Ministre Barette vient de se fracasser sur un mur. Les travailleurs et les travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux auront la tâche de récupérer les décombres et reconstruire ce réseau. Cette réforme axée sur la centralisation des pouvoirs aux mains du Ministère de la santé et des services sociaux, un renforcement du pouvoir médical et la privation et la privatisation des services de santé et des services avait été adoptée sous le bâillon d'une manière arrogante, voir méprisante par le Docteur Barrette, il y a cinq ans.**

Mardi 7 avril 2020 /

De toute évidence, le réseau de la santé et des services sociaux n'est pas en mesure de faire face à cette crise du Covid-19. Le Ministère n'est pas en mesure d'assurer la prestation des services d'urgence à la population. Le Ministère n'est pas en mesure d'assurer les conditions sécuritaires pour ses travailleurs et travailleuses du réseau. Pourtant, la Direction de la santé publique se préparait depuis le mois de janvier à cette crise. Les directions de CIUSSS ont été conviées, dès lors, à travailler à assurer la sécurité des sites. Le problème, et nous pouvons ressortir plusieurs témoignages pour l'illustrer, les directions étaient encore, il y a 3 semaines, à se demander comment assurer la sécurité sur les sites du réseau de la santé et des services sociaux. La raison, c'est que le Ministère de la santé et des services sociaux décide de tout, et que les directions d'établissement attendaient les directives pour pouvoir envoyer leurs consignes. Les établissements n'ont pas l'autonomie suffisante pour organiser la sécurité de ses sites.

D'une façon plus large, il n'est pas étonnant de constater la défaillance de ce système en temps de crise. L'organisation du travail dans le secteur de la santé et des services sociaux, calquée sur le secteur privé, repose sur trois éléments essentiels : la compétition entre les travailleurs et les travailleuses, leur surveillance constante ainsi que des mesures de sanction ou de récompense selon l'atteindre des résultats. Pas beaucoup de place à la coopération des travailleur.e.s, aux changements rapides et à la souplesse pour effectuer des interventions en temps de crise. Par ailleurs, les mesures d'austérité répétées depuis 25 ans, au Québec, nous offrent des budgets limités en termes de personnel et d'équipements comme on a pu le constater.

La pratique syndicale dans le réseau de la santé et des services sociaux doit se transformer dans les plus brefs délais. Elle doit de toute urgence défendre la sécurité de ses membres dans l'exercice de leurs fonctions au service de leurs communautés. Dès maintenant, ce travail doit aussi se faire dans une perspective inter-syndicale. Les vieilles batailles d'allégeance peuvent signer l'arrêt de mort des organisations syndicales dans le milieu de la santé et services sociaux. Après la crise du Covid-19, le réseau de la santé et des services sera à refaire ! Les organisations syndicales pourront alors organiser une restructuration du système qui pourrait reposer sur une gestion démocratique du réseau ainsi que sur l'autonomie affirmée de ses travailleurs.e.s

René Charest  
APTS CIUSS centre-sud.